

VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DU COMMISSARIAT A L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Valeur : 0,60 F

Couleurs : bleu azur, bleu hirondelle

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par COMBET

Format vertical 22 × 36
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 9 octobre 1965 à PARIS (Commissariat à l'énergie atomique, 29, rue de la Fédération, Paris-15^e);

générale, le 11 octobre 1965 dans les autres bureaux.

La création du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), décidée par ordonnance du 18 octobre 1945, a marqué l'entrée officielle de la France dans le monde atomique, entrée que les travaux d'une lignée de savants — de Becquerel à Joliot — avaient d'ailleurs su préparer dès avant le déclenchement de la seconde guerre mondiale.

Afin qu'il soit « très près du Gouvernement et pour ainsi dire mêlé à lui » tout en possédant une grande liberté d'action indispensable à son efficacité, le C.E.A. est juridiquement un organisme public doté de la personnalité civile et de l'autonomie administrative et financière. Placé sous l'autorité et le contrôle du Premier Ministre et, par délégation, du secrétaire d'État chargé de la recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales, il est administré par un « Comité de l'énergie atomique » composé de dix membres choisis parmi des hauts fonctionnaires et des personnalités des milieux scientifiques et industriels.

En outre, un administrateur général, délégué du Gouvernement, est chargé de la direction administrative et financière, un haut-commissaire à la responsabilité des programmes scientifiques et techniques tandis que divers organismes consultatifs assurent la liaison entre les services publics, les grands établissements de l'État, l'Université et l'Industrie.

En vingt années d'existence, le C.E.A. s'est vu confier des tâches de plus en plus complexes; bien qu'il ne soit pas possible à cet égard d'entrer dans le détail, on peut relever quatre étapes importantes dans le déroulement du programme nucléaire français :

— 1945 : les fondations d'une industrie atomique encore inexistante doivent être posées et, pour cela, il faut, non seulement former les premières équipes de chercheurs et d'ingénieurs, mais également mettre à leur disposition des moyens de travail : laboratoires, appareils, matières premières;

— 1952 : le premier Plan quinquennal de développement de l'énergie atomique insiste déjà tout particulièrement sur les appli-

cations industrielles de la nouvelle source d'énergie et prévoit une production notable de matière fissile;

— 1957 : le deuxième Plan quinquennal vise à doter le pays d'une infrastructure indispensable à l'utilisation industrielle de l'énergie atomique, ce qui conduit à envisager une certaine diversification des activités nucléaires françaises; ainsi, bien que le C.E.A. demeure seul responsable des recherches fondamentales ou de l'étude, de la construction et de l'exploitation des réacteurs prototypes, d'autres administrations et grandes entreprises publiques entrent en jeu, notamment « Électricité de France » qui, en collaboration technique avec le C.E.A. prend en charge la construction et l'exploitation des centrales nucléaires; cette même période marque par ailleurs le début de la participation française à l'activité de diverses organisations atomiques internationales;

— 1962 enfin : à la notion précédemment admise de Plan quinquennal relativement rigide succède celle d'un programme plus souple, susceptible de recevoir des impulsions nouvelles au fur et à mesure que les progrès acquis déterminent de nouvelles perspectives.

En tout état de cause, il apparaît que les efforts du C.E.A. doivent porter non seulement sur la recherche pure et les applications militaires — deux domaines légitimement entourés de discrétion — mais aussi sur la construction et l'aménagement de centrales nucléaires, celles-ci pouvant seules permettre à la France d'aligner sa production d'électricité sur le formidable accroissement d'une consommation passée de 10 milliards de kWh en 1925 à 100 milliards en 1965 et dont on pense qu'elle excédera vraisemblablement 1 000 milliards de kWh à la fin du siècle.

C'est dire que, dans un avenir proche, aux noms déjà bien connus du grand public, tels Saclay, Grenoble, Chinon, Marcoule ou Pierrelatte, viendront s'en ajouter de nombreux autres qui témoigneront de l'importance sans cesse croissante accordée à l'énergie de demain.

